

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

Évaluation des compétences au titre de la VAE :

L'évaluation des compétences s'appuie sur l'étude de la présentation de l'expérience du livret 2 et sur les documents annexés, complétée par un entretien avec le jury (présentiel ou à distance), voire par une mise en situation professionnelle réelle ou simulée.

Article L6113-1 Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

*« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »*

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Traiter une demande de renseignement d'origine image. <i>Préparer la mission en analysant le contexte et en sélectionnant les éléments à prendre en compte.</i>			
A1. Préparer l'environnement et connaître les sources du renseignement d'origine image A1.1. Caractériser les capteurs et vecteurs	Différencier et utiliser les caractéristiques et les modes opératoires des capteurs et vecteurs aériens et spatiaux à l'aide des documentations techniques afin de comprendre la demande.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.	Décrire et expliquer le fonctionnement d'un capteur aérien ou satellite.
A1.2. Reconnaître et utiliser la géodésie et la géographie	Reconnaître et utiliser les connaissances et techniques relatives à la géodésie et la géographie pour fournir un renseignement géolocalisé fiable.		Comprendre les différents systèmes géodésiques et les différents types de coordonnées.
A1.3. Préparer la base documentaire	Préparer la base de données documentaire s'inscrivant dans le périmètre de recherche concerné afin de garantir une exploitation exhaustive des sources de renseignement.		Utiliser les principales bases de données et documents nationaux et internationaux relatifs à l'exploitation image.
A1.4. Comprendre la demande et son contexte	Comprendre la demande et son contexte en analysant le contenu, en le déclinant en actions à effectuer et en anticipant sa réalisation afin de se doter de toutes les informations nécessaires.		S'assurer de la compréhension exacte de la question du demandeur.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
A2. Appliquer des procédures et méthodologies de travail propices à l'utilisation optimisée des outils et sources de renseignement A2.1. Utiliser les outils numériques de traitement de l'image	Appliquer les notions de base de l'imagerie numérique, son fonctionnement et utiliser les fonctions de rehaussement et de filtrage d'une image en utilisant les filtres appropriés selon les besoins afin d'être en mesure de faire ressortir les informations pertinentes.	Voie formative : - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. VAE : - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire.	Appliquer méthodiquement les outils et les systèmes d'information en vue de recueillir de l'information.
A2.2. Utiliser les Systèmes d'Information Géographiques et d'exploitation d'images	Utiliser les progiciels dédiés à l'imagerie afin de produire le renseignement de façon simple, rapide et adaptée.		Utiliser et maîtriser les outils nécessaires à l'exploitation et à la production du renseignement
A2.3. Respecter la confidentialité et les règles associées	Respecter la confidentialité propre à la demande en utilisant scrupuleusement toutes les règles associées afin de garantir le respect de la loi en matière de protection du secret.		Assurer un suivi minutieux de l'information.
A2.4. Respecter les consignes et contraintes	Respecter les délais, les types de compte rendu et les diverses contraintes lors de la production d'un compte rendu d'interprétation en utilisant les moyens à sa disposition pour finaliser le dossier.		Utiliser et maîtriser les ressources rédactionnelles des compte rendu d'interprétation.

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Recueillir, analyser et synthétiser les informations.

Détecter les objets pertinents, les analyser et synthétiser les informations graphiques en vue de l'élaboration du compte rendu.

<p>A1. Détecter, reconnaître et identifier</p> <p style="padding-left: 20px;">A1.1. Reconnaître les éléments essentiels de la zone à couvrir, de la situation tactique, de la topographie et de la géographie humaine</p>	<p>Extraire des renseignements complémentaires d'une zone ou d'un site d'intérêt afin de contribuer à une analyse approfondie de l'image.</p>	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire. 	<p>Extraire de sources externes l'information utile, en distinguant les faits, les opinions et les informations secondaires.</p>
<p style="padding-left: 20px;">A1.2. Maitriser les techniques de recherches d'activités</p>	<p>Utiliser les méthodes de recherche, de détection et d'analyse des sites d'intérêt sur des images provenant de sources diverses pour extraire les informations nécessaires au dossier de renseignement.</p>		<p>Appliquer une méthodologie de travail en vue d'analyser et de synthétiser un ensemble de données.</p>
<p style="padding-left: 20px;">A1.3. Reconnaître et identifier les cibles d'intérêt</p>	<p>Reconnaître et identifier rapidement les sites d'activités, les matériels militaires ou civils de la zone en utilisant les bases de données afin de pouvoir répondre dans un délai contraint.</p>		<p>Identifier avec certitude le matériel visible.</p>

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A2. Traiter et évaluer des informations</p> <p style="padding-left: 20px;">A2.1. Analyser des sites et des infrastructures d'intérêt</p>	<p>Réaliser un premier travail de tri, puis l'analyse des objets détectés afin de déterminer la position et le nombre des items dignes d'un renseignement d'intérêt.</p>	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire. 	<p>Être en mesure de distinguer les éléments relevant de la demande uniquement.</p>
<p style="padding-left: 20px;">A2.2. Maitriser les procédures et les méthodes d'interprétation d'images multi capteurs et des vidéos</p>	<p>Appliquer les méthodes de travail de classification et d'ordonnement en vue de classer les données brutes et d'extraire les informations utiles de façon à préparer le compte rendu final.</p>		<p>Analyser, classer et extraire les informations.</p>
<p style="padding-left: 20px;">A2.3. Utiliser les outils d'analyse pour mettre en valeur les informations les plus importantes</p>	<p>Utiliser les outils spécifiques des progiciels de traitement d'images tels que les plans habillés, les plans de renseignement, la mise en valeur graphique des items.</p>		<p>Utiliser les outils dédiés à l'analyse d'images.</p>

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>A3. Synthétiser les informations</p> <p>A3.1. Analyser les données traitées dans la phase d'interprétation pour réaliser une synthèse de l'information traitée</p>	<p>Extraire l'information pertinente en appliquant une méthodologie de travail et la représenter de façon claire et concise.</p> <p>Elaborer un travail de synthèse à partir des données brutes pour réaliser un point de situation.</p>	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire. 	<p>Utiliser les types de compte-rendu pour réaliser des travaux de synthèses rapides et efficaces.</p>
<p>A3.2. Intégrer les procédures relatives à l'élaboration de graphiques, de plans et de cartes thématiques</p>	<p>S'appuyer sur un jeu d'outils permettant de mettre en évidence facilement les informations pertinentes.</p>		<p>Adapter et utiliser les éléments graphiques nécessaires à la mise en lumière adéquate de l'information.</p>
<p>A3.3. Définir une synthèse efficace</p>	<p>Extraire le point principal et répondant au besoin afin de fournir une synthèse, précise et concise.</p>		<p>Démontrer une capacité à synthétiser un résultat d'interprétation conforme à la demande.</p>

DOSSIER RELATIF À LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE DROIT

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Mettre en valeur les informations afin de contribuer à la décision

<p>A1. Elaborer différentes productions techniques</p> <p>A1.1. S'appropriier les techniques de rédaction d'un compte rendu d'interprétation</p>	<p>Utiliser différents moyens pour rendre compte des éléments observés de façon claire, concise et exhaustive, tout en respectant le délai imparti pour la production.</p>	<p>Voie formative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôles de connaissances ; - mises en situation contextualisées ; - études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles. <p>VAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude du livret 2 ; - entretien avec le jury ; - mise en situation, si nécessaire. 	<p>Rédiger le compte rendu d'interprétation en respectant le ou les canevas appropriés.</p>
<p>A1.2. Hiérarchiser et mettre en valeur les informations utiles</p>	<p>Distinguer les éléments essentiels à mettre en avant afin de produire un renseignement simple à analyser.</p>		<p>Classer les informations par valeur afin de structurer le contenu du compte rendu d'interprétation.</p>
<p>A1.3. Restituer les informations et présentation à une autorité pour une aide à la prise de décision</p>	<p>Mettre en relief de façon pertinente des informations pouvant revêtir un caractère important afin d'aider à la décision la hiérarchie ou le demandeur.</p>		<p>Présenter une synthèse cohérente et en adéquation avec le type de demande.</p>
<p>A1.4. Restituer à l'oral - être en mesure d'exposer une synthèse d'information ou des travaux d'expertise</p>	<p>Présenter de façon simple, structurée et cohérente (briefing ou compte rendu d'interprétation) afin de fournir correctement les résultats de l'interprétation à des collaborateurs ou aux demandeurs.</p>		<p>S'exprimer oralement dans le cadre d'un exposé de façon claire et précise.</p>